Publié sur *sia section vaud* (https://www.vd.sia.ch)

Permanence

conseil par des professionnel·les SIA

Permanence

Un projet de construction ? Des questions ? Les architectes et ingénieur·es SIA vous aiguillent et vous informent! Pour tout problème technique (non juridique) ou demande de renseignements ayant trait au domaine de la construction, pour un conseil, une orientation, une aide à la décision, venez bénéficier d'un avis neutre et professionnel lors de la permanence-conseil de la SIA Vaud.

Informations

- Quand ? Tous les jeudis après-midi.
  Durée: une heure
- Où ? Secrétariat SIA Vaud
  Avenue de Rumine 6,
  1005 Lausanne
- Qui ? Un·e architecte et un·e ingénieur·e SIA
- Combien ? CHF 100.- (gratuit pour les membres de la CVI*)
- Comment ? Obtenez un rendez-vous: 021 646 34 21 ou info@vd.sia.ch [1]

*sur présentation d'un bon à obtenir directement auprès de la CVI.

Médiation

La SIA Vaud met en contact toute personne intéressée avec des médiateurs et médiatrices diplômé·es. La médiation est un processus extra-judiciaire de résolution des conflits, dans lequel un tiers neutre sans pouvoir décisionnel (le médiateur ou la médiatrice) aide les parties en conflit à trouver un règlement amiable au différend qui les oppose. Des informations complémentaire sur cette procédure peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la SIA Vaud.

Titre:
téléchargements
- Article sur la permanence [2]

Titre:
Liens
Titre:
Permanence

URL source (Obtenu le *16.7.2025 - 12.01*): https://www.vd.sia.ch/permanence

Liens:
[1] mailto:info@vd.sia.ch
[2] https://www.vd.sia.ch/sites/vd.sia.ch/files/chronique_24heures_permanence_aout_2009.pdf